

THEME DE REFERENCE

Nº 02/2019FEDANMAR

RECRUTEMENT DE 4 ANIMATEURS/ANIMATRICES POUR L'IMPLEMENTATION D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION GENRE AU BENEFICE DES COMMUNES DE LA FEDERATION ANMAR

Tétouan, 4 novembre 2019

Dans le cadre du Projet « *Programme communal d'appui et création des instances d'équité, égalité des opportunités et perspective genre dans les régions de L'Oriental et de Tanger Tétouan Al-Hoceima* » financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour Développement -AACID-, le Fonds Andalouse des Municipalités pour la Solidarité Internationale -FAMSI- et les Députations de Cadix et Huelva, le présent appel à candidature est élaboré :

RECRUTEMENT DE 4 ANIMATEURS/ANIMATRICES POUR L'IMPLEMENTATION D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION GENRE AU PROFIT DES COMMUNES DE LA FEDERATION ANMAR

Les dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions ci décrites.

En ce qui concerne la soumission des dossiers, les concurrents peuvent procéder selon les propositions suivantes :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse indiquée ci-après :
Bureau du Fédération ANMAR
Commune de Tétouan Al-Azhar- Espace citoyenneté /93000 - Tétouan
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit l'envoyer par mail à les adresses suivantes : coordination.anmar@gmail.com ;
sergio@andaluciasolidaria.org ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles-ci :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation

La date limite de réception des candidatures est le 17/11/2019 à 21.00 heures

I. INTRODUCTION

Dans le cadre du projet « *Programme communal d'appui et création des instances d'équité, égalité des opportunités et perspective genre dans les régions de L'Oriental et de Tanger Tétouan Al-Hoceima* » financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour Développement -AACID-, le Fonds Andalouse des Municipalités pour la Solidarité Internationale -FAMSI- et les Députations de Cadix et Huelva, nous vous invitons à présenter vos candidatures pour coordonner une campagne de sensibilisation au profit des communes membres de la Fédération ANMAR. Ce recrutement fait partie de **l'activité R4-A1: Réalisation d'une campagne de sensibilisation sur l'équité, l'égalité des chances et la perspective de genre destinés aux communes membres de la Fédération ANMAR.**

L'objectif général du projet vise à renforcer les politiques de promotion de l'équité, l'égalité de chances et l'approche genre notamment au niveau local.

Pour cela le programme prévoit des activités agroupées dans trois axes :

- Les activités d'accompagnement et renforcement des capacités des élus et élues ainsi que des fonctionnaires des communes membres de la Fédération ANMAR : la formation et dynamisation des IEECAG ; l'accompagnement des PAC pour l'inclusion de genre ; la réalisation d'un COURS EN LIGNE sur le genre dans le contexte local, etc.
- Les activités d'échange et dialogue autour du contexte local et le genre à travers de échanges techniques entre l'Andalousie et le Maroc ainsi que la réalisation des conférences et rencontres entre communes.
- Et finalement, les activités de sensibilisation comme la réalisation d'une campagne destinée aux communes membres ou la réalisation de deux vidéos sur les IEECAG et les inégalités de genre

La campagne de sensibilisation sera réalisée en coordination et collaboration avec le **Groupe de travail sur l'équité, l'égalité des chances et perspective du genre -GTEEG-** de la Fédération ANMAR, constitué par les communes de la Fédération.

OBJECTIF DE LA SENSIBILISATION

La campagne de sensibilisation a deux objectifs bien définis.

D'un côté la campagne devra sensibiliser et former les élus et élues des communes ainsi que les fonctionnaires et la société civile sur le rôle et fonctionnement des IEECAG et la participation citoyenne et de la société civile dans la vie publique.

D'autre côté la campagne devra sensibiliser la société civile et la population des collèges et lycées sur les inégalités de sexes.

La campagne prévoit un impact d'au moins 700 personnes sensibilisées et d'au moins 30 communes bénéficiaires

DEROULEMENT ET BENEFICIAIRES DE LA SENSIBILISATION

Déroulement :

- Le nombre des sessions de sensibilisations est de 100 sessions réalisées par 4 animateurs/animateuses durant 3 mois, dans les 38 communes membres de la Fédération ANMAR. La personne qui coordonne la campagne organisera l'agenda des

animateurs/animateuses et surveillera les contenus des sensibilisations. Les animateurs/animateuses se déplaceront aux communes pour la réalisation de sessions de sensibilisation.

- Le coordinateur/coordinatrice formera les animateurs/animateuses en genre, égalité et participation citoyenne pendant toute la période.
- La logistique de chaque sensibilisation sera établie en coordination avec les communes et le GTEEG ainsi que la Fédération ANMAR.
- La sensibilisation est à dispenser en langue arabe.

Bénéficiaires de la Sensibilisation :

- Fonctionnaires, élus et élues des communes membres de la Fédération ANMAR
- Société civile intégrante des IEECAG.
- Société civile des communes membres de la Fédération ANMAR
- Collègues et lycées des communes membres de la Fédération ANMAR.

II. OBLIGATIONS DE LA FEDERATION ANMAR ET DE LA PERSONNE CANDIDATE

Obligations d'ANMAR :

Pour le bon déroulement de la campagne, la Fédération ANMAR s'engagera à :

- Identifier et établir la liste des communes ;
- Fournir les contacts pour la coordination avec chaque commune;
- Assurer la disponibilité des responsables communales;
- Fournir au coordinateur de la campagne les documents disponibles sur le projet ;
- Doter des matériaux de sensibilisation à la campagne et aux animateurs ;
- Doter des pc et projecteur les équipe de sensibilisation (animateurs/animateuses)
- Prendre en charge la restauration des participants s'il est nécessaire ;
- Prendre en charge les frais de déplacement de l'équipe ;
- Régler les salaires des animateurs/animateuses

Obligations des candidats :

Pour mener à bien notre mission les animateurs/animateuses de la campagne de sensibilisation sont appelés à travailler en concertation avec la coordination de la campagne, le comité de pilotage et les communes associées. Ils s'engageront à :

- Respecter les orientations et objectifs pédagogiques tracés pour la campagne de sensibilisation ;
- Appuyer l'organisation de l'agenda (avec le coordinateur/coordinatrice) de la campagne de sensibilisation avec les communes et GTEEG.
- Produire des rapports de chaque session de sensibilisation.
- Appuyer le volet de communication de la campagne de sensibilisation avec la Fédération ANMAR et les communes.
- Réaliser l'animation de la campagne.
- Élaborer et faire suivi de la liste de présence.

III. QUALIFICATION DE LA PERSONNE CANDIDATE

- Avoir un diplôme supérieur (BAC+2) ;
- Au minimum de 3 ans d'expérience dans l'implémentation des projets genre et égalité ainsi que des projets de participation citoyenne;
- Avoir de l'expérience dans le domaine de la sensibilisation avec la société civile ;
- Avoir de l'expérience dans le domaine de la sensibilisation et formation avec élus/élues et fonctionnaires des communes.
- Une bonne maîtrise de l'arabe et le français ;
- Avoir des capacités de synthèse, et de rédaction des rapports ;
- Avoir des capacités pour la logistique et l'organisations des activités.

IV. À TENIR EN COMPTE :

Le Comité de Sélection aura en compte la capacité du candidat de mettre à disposition un véhicule de sa propriété pour assurer les déplacements. Les frais de déplacement seront couverts par le projet.

Prié de signaler dans le Curriculum Vitae si le candidat est propriétaire d'un véhicule.

V. DURÉE DU CONTRAT

Du premier de décembre 2019 jusqu'à le 29 Janvier 2020. Il est établi une durée de 2 mois.

VI. RÉMUNERATION

La Fédération ANMAR établira un contrat de 2 mois avec les candidats sélectionnés. Le montant mensuel brut du contrat est de 5.500 MAD.

VII. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Formation académique : 30%

Expérience : 40 %

Disponibilité d'un véhicule : 20 %

Éventuellement, le Comité de Pilotage pourra faire appel au candidat à un entretien afin de connaître de prêt ses capacités et aptitudes.

VII. LITIGES

Tout litige sera résolu dans l'autorité compétente au Maroc.

Toute question ou insensibilisation supplémentaire puisse être consulté par courrier électronique, sur les adresses : coordination.anmar@gmail.com et sergio@andaluciasolidaria.org